

CENTRE DES ARTS DU CIRQUE



CIRQUE EN SCÈNE

Comment s'inscrire aux ateliers ?

Les inscriptions

Pour les anciens :

Le 26 Juin à Cirque en Scène de 9h à 19h sans interruption.

Pour les adhérents inscrits aux ateliers cette année

Pour les nouveaux :

Les 2 et 4 septembre 2024 à Cirque en Scène de 9h à 19h sans interruption.

Pas de pré-inscription ou de liste d'attente.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur les créneaux, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour tous :

Lors de l'inscription, vous devrez vous munir de :

- Bulletin d'inscription dûment rempli avec les informations médicales et les autorisations
- Décharge (*en bas du bulletin d'inscription*) ou Certificat médical
(*Pour toute personne pratiquante et à remettre au plus tard le 1er jour de l'atelier*)
- Justificatif de votre Quotient Familial (QF)
A nous présenter pour vérification mais qui ne sera pas gardé
(*Document de la CAF ou le dernier Avis d'imposition, ainsi que le montant d'allocations familiales éventuelles*)
- Paiement de la totalité de l'année (*infos et modalités cf. règlement intérieur*)
- Attestation d'assurance si vous souhaitez la licence sans assurance
Merci de vérifier que vous êtes bien assurés pour les activités dites à risque

L'ensemble des documents disponibles à compter du 25 Juin 2024 (Fiche d'inscription / Règlement intérieur / Créneaux / Tarifs etc.) sont à télécharger sur le site : www.cirque-scene.fr

Pôle → L'École / Onglet → La Pratique → Les Ateliers / Boîte à outils (à droite)

Pic'Assos

Le 14 septembre 2024

Reprise des ateliers

La semaine du 16 septembre 2024